

Conditions de l'action : Action de remboursement Ohme Belgique

Période de l'action : du 1er août au 31 octobre 2025

1. Définitions

Cette action est organisée par **Ohme Operations Ireland Limited**, dont le siège social est situé à Unit 74, Penrose Wharf, Penrose Quay, Cork, Co. Cork, Cork, T23 HF51, Irlande, ci-après dénommée « Ohme ».

Toute personne physique participant à cette action est ci-après désignée comme le « participant ».

En participant à cette action, le participant accepte les conditions énoncées ci-dessous.

2. Conditions de participation

Cette offre est disponible pour :

- Les résidents de Belgique,
- Qui achètent et font installer une **borne murale Ohme** entre le 1er août et le 31 octobre 2025 (*les câbles intelligents Ohme Go sont exclus de cette action*),
- Et qui utilisent l'application mobile Ohme pour suivre leur consommation de recharge.

3. Résumé de l'action

Les participants recevront une **récompense de type cashback sous forme d'un bon-cadeau Bol.com**, calculée en fonction de l'énergie rechargée après l'installation de la borne murale.

- **Valeur de la récompense** : 0,04 € par kWh chargé
- **Période de mesure** : 90 jours à partir de la mise en ligne de la borne
- **Consommation maximale remboursée** : 1 000 kWh

La consommation en kWh est déterminée exclusivement à partir des données de l'application Ohme.

3.1 Comment participer

Pour bénéficier du cashback, les participants doivent suivre les étapes suivantes :

1. Réception de l'e-mail d'invitation

Après l'achat et l'installation de votre borne Ohme, vous recevrez un e-mail d'invitation à vous inscrire à l'action. Si vous n'avez pas reçu cet e-mail dans le 2 semaines après installation, veuillez-nous en informer via sales.be@ohme-ev.com. Les sessions de recharge sont comptées à partir du moment de l'installation, même si vous recevez le mail plus tard.

2. Enregistrement de votre borne

Suivez les instructions dans l'e-mail et enregistrez le numéro de série de votre borne via le formulaire prévu à cet effet.

3. Début de la période de recharge

Votre période de 90 jours débute le jour où votre borne est connectée pour la première fois (généralement le jour de l'installation).

Assurez-vous que votre borne reste connectée à l'application Ohme durant toute la période. Les sessions de recharge effectuées hors ligne risquent de ne pas être comptabilisées et donc d'être exclues du calcul du cashback.

4. Soumission de vos données de recharge

Durant les dernières semaines de votre période de 90 jours, vous recevrez un e-mail de rappel vous demandant d'exporter vos données de consommation via l'application Ohme et de les envoyer avant la date limite :

- L'export doit être effectué en **format PDF**, tel que généré par l'application.
- Le fichier doit être envoyé à l'adresse e-mail indiquée dans le message de rappel (sales.be@ohme-ev.com).
- L'export doit être transmis **au plus tard 14 jours après la fin de la période de 90 jours**.

5. Réception de votre récompense

Après vérification de vos données, vous recevrez votre **bon-cadeau Bol.com par e-mail**, dans un délai de **45 jours suivant la confirmation**.

 *Seuls les clients ayant correctement finalisé leur inscription et transmis leurs données dans les délais seront éligibles à la récompense.*

4. Format de la récompense

- La récompense est délivrée sous forme de **bon-cadeau Bol.com digital**
- Livraison par e-mail, **au plus tard 45 jours après la fin de la période de mesure**
- Le montant est **arrondi à l'euro supérieur** (ex. : 524 kWh → 20,96 € → arrondi à 21 €).

Comme les bons-cadeaux bol.com ne sont disponibles qu'en montants entiers, un arrondi est nécessaire. Aucun bon n'est émis en fractions d'euro.

5. Conditions de participation

- Une participation par client et par adresse d'installation
- Si votre foyer possède plusieurs véhicules électriques qui se rechargent tous via la même borne, la **fonction MultiCar** de l'application Ohme permet de regrouper la consommation de tous les véhicules. **Un seul export est accepté par installation**, veuillez donc à inclure tous les véhicules.
- Seules les bornes achetées et installées via les canaux officiels d'Ohme ou ses installateurs agréés sont éligibles
- La borne doit rester **connectée et en ligne pendant toute la période de 90 jours**
- Seules les recharges à usage **privé** sont admissibles (usage professionnel, flotte ou public exclu).
- Cette action promotionnelle est **indépendante du contrat d'achat** de la borne murale et n'a **aucune incidence sur le droit de rétractation légal**. Si vous décidez d'annuler votre achat dans le délai de rétractation légal de 14 jours (conformément à la législation sur la protection des consommateurs en Belgique), votre participation à l'action sera également annulée et vous ne pourrez pas prétendre à la récompense.

6. Exclusions

- Les achats effectués en dehors de la Belgique ne sont pas éligibles
- Les bornes installées **avant le 1er août 2025 ou après le 31 octobre 2025** sont exclues
- Les installations **annulées, incomplètes ou non vérifiées** ne seront pas acceptées

7. Vérification & lutte contre la fraude

Ohme se réserve le droit de :

- Vérifier les données d'installation et d'utilisation
- Exclure tout participant suspecté de fraude, de manipulation ou de non-respect des conditions

8. Limitation de responsabilité

Ohme Operations Ireland Limited décline toute responsabilité en cas :

- De problèmes techniques empêchant l'enregistrement des données dans

l'application

- De retards dans la livraison du bon dus à des données manquantes ou incorrectes
- De non-respect des conditions par l'utilisateur

9. Modification ou annulation de l'action

Ohme se réserve le droit de :

- Modifier ou mettre fin à l'action à tout moment, sans impact sur les participations déjà validées
- Remplacer le bon Bol.com par une récompense équivalente ou de valeur supérieure si nécessaire. Les participants en seront informés en avance.

10. Vie privée

En participant, vous consentez à :

- La collecte et le traitement de vos données personnelles et de recharge dans le cadre de cette action
- La communication liée à cette action et à la remise de la récompense

Ohme traitera toutes les données conformément à la législation applicable en matière de protection des données et à sa propre [politique de confidentialité](#).

11. Contact

Pour toute question, veuillez contacter **sales.be@ohme-ev.com**